



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 23-96 Conseil d'Administration du 12/10/2023

Expérimentation d'une prépa métiers territoriaux

Service Mobilité-Emploi-Compétences « parcours professionnels »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	17
• Pouvoirs :	10
• Suffrages exprimés :	27
• Votes POUR :	27
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Monsieur Louis LE COZ, Président de séance, précise aux membres du Conseil d'Administration que le service Mobilité - Emploi - Compétences poursuit ses actions et ses expérimentations pour attirer des profils au sein du vivier des missions temporaires et des dispositifs de formation.

Conformément au plan d'actions 2023, des partenariats ont été recherchés pour créer ou adapter des parcours préparatoires à l'entrée dans les dispositifs de formation.

En effet, il est souvent observé des décalages entre les candidats rencontrés en forum ou suite à candidature et les prérequis attendus. Des conseils individuels sont donnés aux personnes rencontrées qui disposent d'atouts mais ne sont pas encore « prêtes » à intégrer une formation ou un emploi : niveau informatique insuffisant, pas d'immersion, professionnel non validé, manque des connaissances de base...

Après recherche et questionnement des différents partenaires existants dont la région Bretagne, il s'avère que le dispositif « prépa projet » semble être adapté à notre besoin et permette de garantir un statut, une rémunération et surtout un accompagnement. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi mais aussi à des personnes en reconversion professionnelle.

Il est donc proposé d'expérimenter une « prépa métiers territoriaux » dans le cadre de ce dispositif « prépa projet » avec l'organisme de formation AMISEP qui est un des 2 organismes de formation retenus par la région Bretagne.

► Circuit type :

- **Repérage** par le CDG d'un profil lors des salons, forums ou candidatures (notamment aux formations) mais besoin de validation du projet professionnel ou de connaissances préalables en vue d'une intégration directe ou d'une entrée en formation
- Remplissage d'une **fiche d'orientation** avec la personne repérée en spécifiant le besoin et envoi à l'AMISEP par le CDG
- Entretien individuel mené par l'AMISEP pour positionner la personne sur les **ateliers Prépa Projet** et l'accompagnement souhaitable
- Au sein de l'AMISEP, le bénéficiaire pourra participer à des ateliers, être aidé dans la réalisation d'immersions. Il se verra proposer des **entretiens individuels** et de suivi de stage
- Possibilité pour le CDG d'avoir un retour sur le **bilan** mi-parcours et de fin de parcours pour connaître l'avancement du projet
- Une fois le projet validé, une **simulation d'entretien** sera organisée par l'AMISEP avec la participation possible du CDG pour les projets d'insertion en collectivité
- Le CDG 35 pourra contribuer aux **rallyes découvertes** en animant un atelier ou en conviant les bénéficiaires aux rdv de l'emploi

➤ **Modalités de cette expérimentation :**

- Accord de la personne avant remplissage de la fiche d'orientation
- Désignation au sein du SMEC d'un binôme référent (parcours professionnels et intérim) qui sera en lien avec l'organisme de formation et les personnes suivies
- Travail d'appropriation en amont par l'ensemble des agents du CDG intervenant en salons ou recrutement
- Animation d'ateliers par le CDG à destination des bénéficiaires et des formateurs
- Pour commencer à créer un lien, une fois la fiche d'orientation transmise, la personne sera intégrée au vivier « orientation » et recevra des informations du CDG 35 et de DEN.bzh

Après plusieurs mois de fonctionnement, un bilan sera réalisé afin d'évaluer les résultats et le temps passé.

En cas de résultats probants, cette préparation métiers territoriaux pourrait :

- être généralisée avec d'autres organismes de formation intervenant en Ille et Vilaine,
- être présentée comme une action de préformation à l'accès aux emplois territoriaux.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

DÉCIDENT

- de valider cette expérimentation ;
- d'autoriser madame la Présidente à signer toute convention ou documents nécessaires pour mener à bien ce projet.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20231013-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-10-2023

Publication le : 13-10-2023



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

Chantal PÉTARD-VOISIN